



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 31 MAI 2017

**Absent excusé : néant**

**Invitée : Christelle Indriliunas**

**Mot du Président :** nous comptons actuellement 5414 licenciés dont 5098 licences compétitives l'augmentation est essentiellement due aux jeunes félicitations aux clubs pour le travail effectué.

Nous sommes heureux d'accueillir Christelle Indriliunas en remplacement de Sabrina au poste de secrétaire comptable. Christelle a travaillé 19 ans à la Ligue Pifo et connaît bien le fonctionnement du handball.

Sabrina ne quitte pas complètement notre comité puisqu'elle accepte d'intégrer le CA du Comité, sa candidature sera soumise au vote de l'AG.

**Info Ligue :** suite aux différentes rencontres dans les comités la COC territoriale se met en place et a décidé de fixer les catégories pour la mandature en garçons comme en filles en choisissant les années impaires -13, -15 – 17 et -19 ans.

Pour les conventions les dossiers sont repoussés au 15/06.

### **Infos diverses**

Une convention de fusion entre les clubs de Cerisy et Coutances a été déposée le CMHB valide cette dernière, la nouvelle appellation devrait être **2CHB**.

En raison de l'absence de clubs volontaires pour organiser l'Assemblée générale, il est décidé de l'organiser à Saint-Malo de la Lande (une belle salle peut nous accueillir)

**Départ de Sabrina :** Nous aurons l'occasion de lui fêter son départ le 24 juin

### **Rapports des commissions**

#### **COC :**

Les classements et les impositions de la CMCD ne permettent de présenter une équipe pour le Championnat Régional excellence cette saison.

Les finales jeunes se sont bien déroulées, particulièrement les finales des coupes jeunes filles à Saint-Lô.

Les finales à Tourlaville se sont bien déroulées elles aussi, on peut regretter un manque d'ambiance pour certains matchs.

Un petit changement au niveau des Coupes : La coupe de Normandie jeune se fera avec des équipes finalistes dans les Coupes des Comités (mise en place d'une coupe masculine pour notre Comité).

#### **CMCD :**

8 équipes prennent 5 points de pénalité.

Problème cette année il se trouve qu'un point de règlement Ligue a été pris en considération et vérifié alors qu'il était tombé dans un oubli total au sein du Comité.

1 arbitre départementale doit 9 arbitrages en + 16 ans, senior filles et senior garçons.

Comme les autres années, nous n'avons pas, par erreur et oubli, tenu compte de ce point de règlement lors des désignations. La CMCD départementale comme la CMCD régionale n'ont pas averti les clubs comme elles auraient dû le faire.

Le comité par la voix de son Président soutiendra tous les clubs mis en cause qui feront appel de cette décision auprès de la commission régionale des réclamations et litiges.

#### **CDA :**

Suite aux problèmes rencontrés cette fin de saison la décision est prise de ne plus désigner d'arbitre en dessous de -17 sauf arbitres comptant uniquement pour la CMCD départementale.

Le quota passe à 9 arbitrages.

La commission souhaite que le remboursement des frais d'arbitrage comprenant les frais kilométriques sur les matchs de jeunes soit fait directement comme chez les seniors par les clubs : Avis favorable du CA (vote lors de l'AG)

De même la commission demande à ce que les frais de séjours en excellence départementale passent de 20€ à 23€ et en honneur départemental de 15€ à 18€ : avis favorable du CA (vote lors de l'AG).

Remboursement d'une seule voiture pour les binômes : avis favorable du CA  
Création d'un forfait de 7€ pour les déplacements inférieurs à 20 km : avis favorable du CA (vote à l'AG)  
Enfin les indemnités kilométriques de 0,30€ en solo à 0,35€. : avis favorable du CA (vote à l'AG)

#### **Technique :**

Bon parcours des équipes départementales filles qui terminent secondes au troisième tour national.  
Les garçons jouent les finalités du challenge ce week-end à Bourges.  
Lors des stages sur les 2004 il serait judicieux d'intégrer des stages jeunes arbitres.  
Il faudrait profiter des structures en place sur St-Lô, Granville et Cherbourg pour former de l'élite et ainsi faire progresser les clubs.  
Une réflexion doit être menée afin de mettre en place comme cela se fait en Bretagne un groupement d'employeurs pour aider les clubs dans leur structuration en mettant à disposition des entraîneurs, des services civiques et peut être même un administratif.

#### **Finances :**

En attente du compte rendu de l'expert-comptable.  
Les finances sont saines.  
Beaucoup de dépenses cette année principalement dues aux paiements 100% des charges salariales pour le CTF, les locaux : eaux, électricité.  
Le rendement des produits financiers en chute libre.  
Les contrats avec certains fournisseurs, téléphonies, photocopieur etc... vont être étudiés, il y a certainement la possibilité de faire quelques économies.  
Le budget prévisionnel présenté s'équilibre à **194800€**.  
Comme tous les ans nous devons prévoir une augmentation de 1€ sur l'indexation licence mais comme l'an passé nous n'augmenterons pas les jeunes.  
De même après étude il apparaît que l'arbitrage des différentes coupes et finalités restent à la charge du Comité il est donc décidé d'augmenter la part arbitrage des frais fixes de 50€.  
Le CA vote à l'unanimité le Budget prévisionnel ainsi que les augmentations.

#### **Développement :**

Nous regrettons l'annulation du rassemblement de fin de saison des écoles de Hand mais les clubs n'ont pas répondu présents.  
Une réflexion doit être menée pour l'an prochain sur une date plus appropriée.  
Le sandball commence le 10 juin à Bréhal, comme l'an dernier plusieurs tournois sont organisés et gérés en partie par le comité.

#### **Discipline :**

Rentrée de 697,50€ d'amendes essentiellement sur insultes à arbitre, il est temps de mener quelques actions auprès des clubs joueurs parents certaines attitudes ne sont pas tolérables. Le comité envisage de faire des affiches à mettre dans les gymnases rappelant les bons comportements des joueurs, parents etc...  
La discipline devient territoriale et trois membres de l'actuelle commission devraient intégrer cette commission territoriale.

#### **Questions diverses :**

Des photos de la traversée phénoménale sont à vendre (voir Christelle)

Philippe Lebrun propose que les membres du CA bénéficient d'une chemise ou d'un polo siglé du nouveau logo du Comité (M. Ameline est chargé des échantillons)

Le prochain CA aura lieu le mercredi 12 juillet 2017 à Coutances au Lycée Jean Paul II.

Ordre du jour épuisé à 22h35

Philippe LEBRUN  
Président du Comité

